ment dans les capillaires, soit dans l'ensemble de l'économie, et devient ainsi un tempérant, antipyrétique ou antiphlogistique. C'est ainsi que le froid, sous forme d'irrigations, retarde ou prévient l'inflammation traumatique, et sous forme de bains, comme dans la méthode de Brand appliquée aux fièvres typhoïdes, il empêche, en soutirant le calorique au fur et à mesure qu'il est produit, l'élévation de la chaleur du sang jusqu'à ce degré où ce liquide devient en quelque sorte toxique pour les organes qu'il imprègne.

III. Médicaments thermospasiques. — Il y a des congestions de chaleur comme il y a des congestions sanguines, c'est-àdire de vicieuses et inégales accumulations du calorique dans tel ou tel département capillaire, tandis qu'il manque dans tel ou tel autre. Il y a intérêt à combattre cette ataxie calorifique là où elle existe. Or, elle se présente dans l'état apyrétique, et elle est justiciable des antispasmodiques, ou dans l'état fébrile, et ce sont les moyens propres à fluxionner des capillaires éloignés qui combattent cette inégale répartition de la chaleur.

§ 5. - Modificateurs de la nutrition.

Nous avons vu (1) que les médicaments agissent sur la nutrition générale ou locale en deux sens opposés : 1° en augmentant l'activité nutritive ; 2° en l'amoindrissant. Les médicaments de ce groupe se partagent donc en :

I. Médicaments hypertrophiants. — Dans ce groupe, se placent tous les stimulants de la nutrition générale ou des systèmes en particulier. On peut les appeler des restitutifs

parce qu'ils rendent à la nutrition des éléments qui lui faisaient défaut; tels sont les analeptiques de tous genres : l'huile de morue, le phosphate de chaux, le chlorure de sodium.

II. Médicaments hypotrophiants. — Ce sont ceux qui diminuent l'activité nutritive, soit de l'ensemble du système, soit de quelque organe en particulier. Les altérants, et en particulier le mercure et les iodiques dont on connaît l'action sur les glandes, sont dans ce cas. Certains de ces médicaments ont une électivité très-remarquable pour tel ou tel système; je citerai celle accusée par l'iode et, peut-être l'or, sur les glandes et qui permet d'employer avec succès ces médicaments dans les engorgements ou hypertrophies du corps thyroïde, de la glande mammaire, du testicule.

Les médicaments de ces deux derniers groupes sont, en quelque sorte, sur la limite des aliments ou des médicaments. Ils ne peuvent rien sans le régime exténuant ou plastifiant qui seul peut les mettre en valeur.

C'est dire que ces deux indications empruntent surtout, si ce n'est à peu près exclusivement, leurs agents aux moyens tirés de l'hygiène et qu'ils déterminent le budget nutritif de l'organisme et de chacun de ses rouages, par le rapport à établir entre les recettes et les dépenses, suivant le but thérapeutique que l'on poursuit.

§ 6. -- Médicaments des sécrétions.

Les médicaments qui agissent sur les sécrétions sont extrèmement nombreux et la puissance qu'ils donnent au médecin pour gouverner ces fonctions si multiples, si essentielles, constitue peut-être la meilleure partie de la thérapeutique.

⁽¹⁾ Voir le chapitre IX, ACTION DES MÉDICAMENTS, p. 171 et suivantes.

Or, nous pouvons agir sur les sécrétions de trois façons différentes: 1° les accroître; 2° les diminuer; 3° les suppléer; d'où trois divisions:

I. Stimulants sécrétoires. — Grâce à ces médicaments, nous produisons des hypercrinies qui ont pour effets : de rétablir une sécrétion qui languit ; d'en faire l'émonctoire d'un principe toxique ou morbide, qu'il y a intérêt à éliminer ; d'exercer sur une autre sécrétion, et à la faveur de la solidarité fonctionnelle qui lie toutes les glandes entre elles, une dérivation dont profite la première.

Ce groupe comprend:

1º Les diurétiques ou excitateurs de l'urine. — Le nombre de médicaments propres à remplir cette indication est immense, et il faut bien dire que leur admission n'a pas toujours subi l'épreuve d'une critique sévère; beaucoup restent dans ce groupe parce qu'ils y sont entrés, et il y aura plus tard à l'émonder singulièrement. L'action diurétique est presque toujours liée à l'action dépressive de la circulation; et si le froid est diurétique, c'est probablement d'une façon secondaire et comme conséquence d'une dépression circulatoire.

Golding Bird a proposé de classer les diurétiques en deux catégories:

a. — Les diurétiques hydragogues qui semblent agir électivement sur la partie aqueuse de la sécrétion, et qui augmentent la quantité des urines sans augmenter les quantités d'urée et d'urates ; les diurétiques nitragogues qui ne modifient pas la quantité de l'urine, mais qui produisent une sorte d'azoturie.

Nul doute que cette distinction ne soit fondée, mais les

études qui la légitimeront sans doute et celles qui permettront de catégoriser sur cette base les diverses diurétiques sont encore complétement à faire.

Presque tous les sédatifs de la circulation sont des diurétiques de même que presque tous les stimulants de la circulation sont des sudorifiques; les hypersthénisants cérébraux (café, thé, huiles essentielles), sont au contraire des diurétiques, mais des diurétiques hydragogues qui semblent accroître surtout les quantités de l'élément aqueux des urines. Quant aux purgatifs, si l'action intestinale manque, l'action diurétique la supplée comme on le voit pour tous les purgatifs salins et aussi pour les purgatifs résineux, la gomme-gutte par exemple.

Je propose, en me basant sur ces particularités, de diviser les diurétiques en:

- a. Diurétiques froids: (Digitale, scille, azotate et acétate de potasse, acides végétaux, cantharides, acide carbonique).
- b. Diurétiques stimulants : (Essences à petites doses, éthers, alcooliques, vins blancs).
- c. Diuréto-cathartiques : (Jalap, gomme-gutte, scammonée).

d. Diuréto-émétiques (Caïnça) (1).

Les indications des diurétiques se rapprochent de celles des sudorifiques et on peut les résumer ainsi :

Maintenir l'excrétion urinaire dans sa normalité ou la rétablir;

Provoquer, dans les hydropisies, une déperdition aqueuse,

⁽¹⁾ Je n'ai pas besoin de rappeler que j'ai pour but unique de former des groupes, d'indiquer des types, et nullement de faire une énumération complète des médicaments.

Solliciter une dépuration urinaire qui entraîne hors de l'économie des principes morbides, toxiques ou médicamenteux.

2º Diaphorétiques. — Le calorique est diaphorétique et tous les médicaments qui excitent la sueur sont, en même temps, des agents de stimulation cardiaque. On peut même admettre que beaucoup d'entre eux, isolés de cette double condition: véhicule aqueux abondant et température chaude, ne soutiendraient guère leur réputation séculaire de diaphorétiques. Il faudrait revoir à nouveau ce groupe et l'expérimenter dans des conditions plus rationnelles.

Sandras, qui a publié jadis, sur cette classe de médicaments, un travail excellent mais que domine un esprit de scepticisme trop absolu, a nié formellement l'existence de diaphorétiques, c'est-à-dire de substances qui, administrées sèches et à la température ordinaire, vont par une action élective, surexciter l'activité sécrétoire des glandes sudoripares; pour lui tous les stimulants diffusibles, c'est-à-dire tous les médicaments qui excitent la circulation, sont aptes à exagérer la sueur, si leur administration coïncide avec l'institution du régime sudorifique. Et il désigne ainsi la réunion de tout ou d'une partie des circonstances suivantes : exercice ; atmosphère chaude ; vêtements épais, moelleux et mauvais conducteurs du calorique; boissons chaudes, etc. On ne saurait évidemment accepter ces conclusions. Il y a des agents qui, en dehors des conditions précitées, excitent manifestement la sécrétion sudorale.

L'utilité des sudorifiques peut être ramenée aux chefs suivants:

Rétablir une transpiration, générale ou locale, brusquement supprimée; Faire avorter par ce moyen des phlegmasies imminentes ou au début;

Exciter une dérivation cutanée au profit de la muqueuse aérienne turgescente, infiltrée, ou encombrée de produits de sécrétions;

Combattre par une hypercrinie sudorale les collections séreuses, cavitaires ou interstitielles;

Ouvrir à certains virus une soupape d'élimination ;

Remplir le même office par rapport à des poisons ou à des médicaments accumulés;

Imiter les crises sudorales naturelles dans les maladies aiguës.

On peut répartir les divers agents sudorifiques dans les groupes qui suivent:

a. Diaphorétiques par action calorifique. La chaleur est sudorifique, et cette action est d'autant plus sûre qu'elle repose sur une des lois physiologiques les plus nécessaires : toutes les fois que l'économie développe ou emmagasine une quantité surabondante de chaleur, il faut qu'elle la dépense ; or la sueur est la soupape qui se lève pour laisser se dégager cet excédant de calorique. Mais si la production plus abondante de chaleur animale est une cause directe de sudation, la diminution de la dépense du calorique produit amène indirectement le même résultat. Or, la physique et la physiologie nous enseignent que le rayonnement extérieur du calorique, le renouvellement de l'air ambiant, l'écart considérable qui existe entre la température de l'atmosphère et la température organique, sont des causes qui augmentent la déperdition de la chaleur animale, et par suite toutes les circonstances qui affaiblissent les causes extérieures de refroidissement, constituent-elles des moyens de sudation.

En résumé, le calorique animal amène la sudation, soit quand il est produit en excès, soit quand il est dépensé d'une manière insuffisante, ce qui, en réalité, revient au même; de même le calorique du dehors, introduit avec les boissons théiformes, produit-il la sueur par un mécanisme analogue.

b. Diaphorétiques médicamenteux. Le nombre des substances qui, sans introduire ni eau ni chaleur dans l'économie, vont stimuler les glandes sudoripares, n'est pas considérable, mais en en distrayant des sudorifiques équivoques (gayac, sassafras, salsepareille, squine, douce-amère, sureau, etc.), il n'en reste pas moins quelques agents éprouvés et qui permettent de remplir cette indication, tels sont : les alcooliques, les condiments âcres et aromatiques, en particulier le petit piment (Capsicum minimum), l'opium, l'ipéca, l'oxyde blanc d'antimoine, le jaborandi.

L'opium est sudorifique. Ættmuller, Plater, Willis, Geoffroy, etc., ont insisté sur ce point de l'histoire de l'opium et Balthazar de Tralles, qui a consacré à ce médicament un traité étendu (1), a accumulé une foule de preuves historiques et expérimentales pour démontrer sa vertu diaphorétique. Il pense qu'elle se développe surtout quand on administre le médicament à petites doses, et il cite, entre autres exemples, le fait d'une femme qui, soumise à l'usage de l'opium, « nocte insequente adeo largiter sudavit ut indusium plus simplice vice mutare et pulvinaria invertere cogeretur, fere in lectulo suo natans (2). » La morphine, l'extrait gommeux d'opium, les pilules de cynoglosse, la thériaque, ont

(2) Op. cit., p. xxIII. Experientia, p. 132.

d'évidentes propriétés sudorifiques; la poudre de Dower est dans le même cas, et si l'ipéca peut revendiquer en partie cette action, il faut la rapporter surtout à l'opium qu'elle contient (1).

L'ipéca a aussi des propriétés sudorifiques incontestables qu'il associe à celles de l'opium dans la poudre de Dower dont l'efficacité dans toutes les maladies a frigore est un fait bien établi.

Quant à l'oxyde blanc d'antimoine ou antimoine diaphorétique lavé, son action sur les glandes sudoripares est pour moi un point de thérapeutique hors de contestation, et j'ai recours à ce moyen sudorifique, avec une entière confiance, dans toutes les affections où il y a intérêt à humecter la peau. J'ai fait souvent, dans ma clinique, constater par les élèves la réalité de cette action sudorifique en laquelle se résument, si je ne me trompe, toutes les propriétés médicamenteuses de cette substance.

L'ammoniaque et les ammoniacaux ont aussi une certaine action sudorifique, mais elle n'est ni aussi marquée ni aussi constante que celle de l'opium et de l'oxyde blanc d'antimoine.

Ce groupe, malgré tout, n'est pas suffisamment fourni, mais voici venir un agent nouveau, le *jaborandi* (2) qui, s'il

⁽¹⁾ Balthazar Ludevic Tralles, Usus opii salubris et noxius in morborum medella solidis et certis principiis superstructus. Vratislaviæ, MDCCLXXIII.

⁽¹⁾ La poudre de Dower, formée de 1 partie d'extrait d'opium, 1 partie d'ipéca, 1 de poudre de réglisse, 4 de sulfate de potasse et 4 de nitrate de potasse, est du nombre de ces thériaques fort incorrectes, reliquat d'une polypharmacie démodée, mais dont on peut, au nom de l'expérience clinique, réclamer le maintien. La poudre de Dower est, en effet, l'un des rares sudorifiques secs dont nous disposions. Son inventeur y attachait du reste une telle importance qu'il a publié modestement, à son sujet, une brochure ayant pour tit. e : Legs d'un ancien médecin à sa patrie, par Dower. La Haye, in-12, 1734.

⁽²⁾ Le Jaborandi (*Pilocarpus primatus*) de la famille des Rutacées, serait, d'après les recherches de M. Coutinho de Fernambouc, confirmées chez nous par celles de M. Gubler (*Journal de thérap*. du 10 mars 1874), non-seulement

tient toutes les promesses que l'on fait en son nom, armera la médication sudorifique d'un médicament plus énergique que ceux dont elle disposait jusqu'ici. Je me propose de l'essayer contre la rage dès que j'en trouverai l'occasion.

3° Cholagogues. — Ce sont les médicaments qui stimulent la sécrétion de la bile. Ils correspondent à un groupe de purgatifs admis par les anciens: les purgatifs cholagogues, et dont l'effet est de faire prédominer la bile dans les évacuations. On peut diviser les cholagogues en deux groupes:

a. — Cholagogues minéraux (purgatifs mercuriels, en particulier le calomel).

b. — Cholagogues végétaux (aloès, rhubarbe).

Je n'insiste pas sur cette classe de médicaments qui réunissent, du reste, presque toujours l'action purgative générale à l'action cholagogue.

Je ne parle pas davantage des médicaments qui sont susceptibles d'accroître la sécrétion pancréatique dans les cas d'acrinie du pancréas. Nous n'en connaissons pas de directs, mais je serais disposé à penser que les sialagogues doivent, à raison de la parenté physiologique des glandes salivaires et du pancréas, agir également sur ce dernier organe; mais ce n'est qu'une induction.

4° Stimulants des sécrétions gastriques ou peptagogues. — Deux fluides sont sécrétés par la muqueuse de l'estomac : l'un alcalin, c'est du mucus; l'autre acide et salé en même

un sudorifique plus sûr que tous ceux que nous avions jusqu'ici, mais en même temps un sialagogue; enfin dans quelques cas il produit aussi une hypersécrétion des glandes intestinales. On pressent la diversité des indications importantes auxquelles cet agent peut se prêter. Ce médicament confirme donc ce que je disais de la nécessité de ne pas fermer les cadres thérapeutiques. Il y a bien des médicaments, encore inconnus, dont l'acquisition sera des plus précieuses. Le jaborandi s'emploie, sous forme d'infusion des feuilles, à la dose de 4 à 6 grammes. Je viens de l'essayer avec un plein succès.

temps, c'est le suc gastrique. Quand la sécrétion du suc gastrique est insuffisante pour la complète élaboration des aliments, cette insuffisance peut porter sur ses deux éléments actifs: les acides ou la gastérase, ou isolément, sur l'un d'eux. On comprend qu'il n'y a pas de moyen clinique qui permette de distinguer ces trois formes de cet état que les Anglais appellent l'apepsie gastrique.

Les condiments sont les stimulants de la sécrétion de la salive et du suc gastrique; je les distingue en :

- a. Condiments calorifiques (chaleur et froid): le premier stimulant par une action directe, le second par une action indirecte à la suite de la réaction calorifique qui suit son emploi;
- b. Condiments salins (chlorure de sodium, lactate de soude ou de magnésie);
 - c. Condiments sucrés (sucre, miel);
- d. Condiments acides (vinaigre, acides minéraux très-dilués, citron);
- e. Condiments acres et aromatiques (poivre, piment, gingembre, etc.);
 - f. Condiments aromatiques (vanille, cannelle, etc.).

Je ne parle pas des condiments pepsiques (pepsine, diastase, suc pancréatique), que nous retrouverons mieux à leur place dans le groupe des médicaments supplétifs de sécrétions.

5° Stimulants des sécrétions intestinales. — La muqueuse intestinale est parsemée d'une multitude de glandules, dites glandes utriformes ou de Lieberkuhn, auxquelles est confié le soin de sécréter le suc intestinal. Ce liquide, distinct du mucus par sa limpidité, et de la perspiration intestinale, laquelle transsude des vaisseaux des villosités par une véri-

table exosmose, complète l'action du suc gastrique et imprime à certains principes des aliments, une élaboration particulière. On comprend que la stimulation isolée du suc intestinal, du mucus intestinal et des glandes annexes (pancréas, foie), qui versent leurs produits dans l'intestin, soit une pure fiction thérapeutique. Il faut donc provisoirement, et jusqu'à ce qu'une analyse plus délicate soit possible, considérer comme agents d'hypercrinie intestinale, tous les médicaments purgatifs. Mais, ceux-ci produisant la diarrhée, c'est-à-dire imitant un trouble morbide, appartiennent plutôt à la classe des médicaments nosopoiétiques, dont nous nous occuperons bientôt.

Je ferai la même remarque pour les vomitifs, qui sont aussi des stimulants des sécrétions gastriques.

6º Stimulants salivaires ou sialagogues. — Ce groupe de médicaments confond un peu ses indications avec celles des précédents, et cela se conçoit à raison de la solidarité physiologique qui lie les divers rouages de l'appareil digestif; c'est ainsi qu'un condiment, qui stimule les sécrétions gastriques, stimule en même temps les glandes salivaires. Mais, cependant, il est un certain nombre de médicaments qui agissent électivement sur le collier salivaire, et probablement aussi sur le pancréas, qui est une véritable glande salivaire de l'abdomen. Je distinguerai les sialagogues en trois groupes:

a. Sialagogues mercuriels (calomel, mercure métallique, sublimé).

b. Sialagogues iodiques (iode, iodure de potassium).

c. Sialagogues végétaux (pyrèthre, condiments âcres et aromatiques, jaborandi).

Je ne parle ici que des sialagogues médicamenteux; les

sialagogues condimentaires, que je viens d'énumérer dans le groupe qui précède, ne sont ni les moins nombreux, ni les moins actifs.

To Stimulants de la sécrétion lactée ou lactagogues. — Le nombre des médicaments réputés lactagogues encombre le formulaire extra-médical; mais leur efficacité est plus que contestable, et on peut dire que si l'activité mammaire est normale, il n'y a vraiment de lactagogues, que les moyens qui sont propres à entretenir le sang dans ses conditions physiologiques, et la santé dans un état prospère.

Je diviserai les lactagogues en deux catégories:

a. Lactagogues indirects. Ce sont tous les stimulants qui, donnant une poussée à l'ensemble de l'organisme, activent la sécrétion du lait comme les autres sécrétions; les huiles essentielles et les plantes aromatiques sont dans ce cas.

b. Lactagogues directs ou spécifiques. Ce groupe attend. Les applications de feuilles de ricin, vantées par le D^r Mac William (1), et par M. Bouchut (2), est le seul moyen médicamenteux qui rentre dans ce groupe, puisque la faradisation des seins, vantée par Aubert et Becquerel (3), pour rétablir une lactation supprimée, est un agent thérapeutique et non pas un médicament. Je ne dois pas oublier de signaler à ce propos le galega (Galega officinalis), de la famille des Papilionacées, dont les propriétés lactigènes ont été signalées par M. Gillet-Damourette, en 1873, et constatées par M. Bourgeois.

(1) The Lancet, octobre 1870.

(2) Bullet. de thérap., 1850, t. XXXIX., p. 380.

⁽³⁾ Union médicale, septembre 1855 et Bullet. de thérap., t. XLIX, 1855, p. 327. Voir aussi E. Heckel, Histoire médicale et pharmaceutique des principaux agents médicamenteux introduits en thérapeutique depuis ces dix dernières années. Bruxelles, 1874, p. 108.

8º Stimulants myxagogues (1). — Les muqueuses sont incessamment lubréfiées par un fluide particulier, désigné sous le nom de mucus, et qui joue, par rapport à ces membranes, le rôle préservateur de la matière sébacée par rapport à la peau, c'est-à-dire qu'il défend les cellules épithéliales contre l'imbibition, prévient leur friabilité, favorise le glissement et la progression des produits sécrétés, ou de ceux venus de l'extérieur, qui cheminent à la surface de ces membranes, enfin se mêlant dans quelques points à des sécrétions, il joue parfois un rôle important dans l'accomplissement de certaines fonctions. Sécrété par des glandes spéciales, en grappes, situées dans l'épaisseur du chorion, et tapissées par un épithélium nucléaire, ce fluide, toujours mélangé de cellules épithéliales, a un aspect visqueux et filant, qu'il doit à un principe particulier appelé mucine, non coagulable par la chaleur, précipitable par l'alcool et les acides étendus, en filaments qui se redissolvent dans les acides concentrés. L'opalinité légère du mucus et sa teinte grisâtre tiennent à la présence des cellules épithéliales. Quant aux globules dits muqueux ou corpuscules cystoïdes, ils ne paraissent pas faire partie de la composition du mucus normal; mais, ils s'y produisent sous l'influence de la moindre irritation de la muqueuse.

Or, les muqueuses sont souvent dans un état anormal de sécheresse, qui préjudicie à leurs fonctions. L'usage de certains médicaments, tels que l'opium, par exemple, peut produire ce résultat, mais il tient plus souvent à la pénurie de l'eau ingérée ou à l'exagération antagoniste d'autres sécrétions.

La sécheresse de la muqueuse oculaire, signe caracté(1) De μυξα, mucus.

ristique de la xérophthalmie, ne tient pas seulement à la diminution de la sécrétion lacrymale, mais aussi à ce que le mucus conjonctival n'est plus sécrété en quantité suffisante. De même aussi, la muqueuse aérienne dont les sécrétions péchent plutôt par surabondance que par pénurie, peut-elle se trouver parfois dans un état de sécheresse, qui sollicite des efforts expulsifs aussi pénibles qu'infructueux. J'en parlerai bientôt en m'occupant des béchiques.

Les muqueuses offrent souvent une certaine altération des sécrétions, constituée par une viscosité accrue du mucus qui les recouvre. Les myxagogues, qui remédient à cet état de viscosité du mucus bronchique, répondent à ce qu'on appelait autrefois les *incisifs*.

- II. Hypocriniques ou dépresseurs sécrétoires. Cette catégorie de médicaments comprend autant de divisions secondaires qu'il y a de glandes dont il convient de diminuer la sécrétion.
- 1° Paradiurétiques. Ce groupe, qui ne correspond du reste qu'à une indication fort rare, ne comprend guère que l'opium dont les effets, sur la diminution des urines dans la polyurie, ou diabète insipide, sont suffisamment démontrés.
 - 2º Paradiaphorétiques. Ici nous trouvons des:
- a. Paradiaphorétiques astringents (tannin, monésia, cachou).
- 6. Paradiaphorétiques à action inexpliquée (Agaric blanc, acétate de plomb).
- 3° Paralactagogues. Ce sont les substances qui tarissent ou modèrent la sécrétion lactée. Il n'y a pas de paralactagogues directs. Les moyens employés pour tarir une sécré-

tion lactée inutile ou surabondante, agissent sur les seins indirectement par contre-fluxion sécrétoire (purgatifs, diurétiques, sudorifiques).

L'utilité des applications de miel (1) ou d'huile de chénevis (2) sur les seins, en supposant qu'elle soit réelle, n'est susceptible d'aucune explication rationnelle.

4° Parapurgatifs. — Le nombre des médicaments susceptibles de réprimer les flux intestinaux est immense. On peut cependant les répartir dans les quatre groupes suivants :

a. Astringents (toute la série des astringents végétaux et minéraux);

b. Opiacés (opium sous toutes ses formes, diascordium, thériaque);

c. Poudres inertes (bismuth, craie lavée, phosphate de chaux, etc.);

d. Modificateur des sécrétions intestinales (purgatifs et eaux minérales purgatives);

5º Parasyalagogues. —Les médicaments qui diminuent la sécrétion salivaire ne sont pas nombreux. Nous ne trouvons à signaler dans ce groupe, en dehors des astringents, que le chlorate de potasse; il est vrai que la sûreté d'action de cet agent compense la pénurie du groupe auquel il se rapporte.

III. Supplétifs des sécrétions. — Ce sont des médicaments qui, le rétablissement d'une sécrétion récrémentitielle n'étant pas possible, la suppléent dans une certaine mesure. Ici nous trouvons des:

1º Supplétifs de la bile (fiel de bœuf);

2º Supplétifs des sécrétions gastriques (pepsine, acides);

3º Supplétifs des sécrétions salivaires (diastase);

4° Supplétifs de la sécrétion pancréatique (suc pancréatique).

On sait les services que rendent ces agents dont l'acquisition est une conquête de la thérapeutique contemporaine dans le traitement des diverses formes de l'apepsie gastrique et intestinale.

§ 7. — Modificateurs des appétits organiques.

Ces médicaments s'adressant soit à l'organe lui-même dont il faut réveiller ou déprimer l'activité, soit à un centre nerveux médullaire spécial, siége anatomique du besoin ou appétit organique, ont trait : 1° à l'appétit alimentaire ; 2° à la soif; 3° à l'appétit génésique.

I. Médicaments orexiques (1). — J'ai longuement traité dans un travail spécial (2) des apéritifs directs ou indirects, hygiéniques et médicamenteux, et je ne puis que renvoyer le lecteur aux détails que j'y ai consignés. Je dirai seulement que nous pouvons agir de trois façons sur l'appétit: 1° l'augmenter par les médicaments apéritifs ou hyperorexiques; 2° l'émousser par les hyporexiques (toutes les substances nauséeuses sont dans ce cas); 3° calmer les appétits nerveux par des orexospausiques qui se confondent avec les agents antispasmodiques.

La première de ces trois indications est la plus commune, c'est celle en présence de laquelle nous sommes le mieux armés. L'action apéritive est liée d'une manière remarquable à la propriété amère. Ai-je besoin de faire remarquer que les

⁽¹⁾ Bullet. de thérap., t. XL, p. 476.

⁽²⁾ Ibid., t. LI, p. 135.

De ὄφέξις, appétit, racine des mots hyperorexiques (apéritifs) et hyporexiques (anti-boulimiques).

⁽²⁾ Dict. encyclop. des sc. médic. Art. Apéritifs.

médicaments de l'appétit, plus encore que tous les autres, ne peuvent rien sans l'institution d'un régime approprié?

II. Désaltérants ou anadipsiques (1) : peu de médicaments. Je signalerai cependant la valériane et le sel de prunelle ou nitrate de potasse fondu, sur lequel Debout a justement appelé l'attention dans ces dernières années comme sur un moyen très-propre à étancher la soif dans les fièvres, les deux diabètes, les hydropisies etc (2). Quand on a subi ce supplice que de Häen a si bien appelé illa crux miserorum ægrorum, on comprend le prix de médicaments qui sont propres à le diminuer.

III. Aphrodisiaques. — lei encore je prie le lecteur de se reporter à un autre travail de la même collection (3) et dans lequel j'ai énuméré les divers moyens réputés anti-aphrodisiaques (agnus castus, nénuphar, camphre, lupulin, digitale). Il faut opposer à ce groupe les hyperaphrodisiaques qui stimulent au contraire le sens génésique.

ARTICLE III

MÉDICAMENTS NOSOPOIÉTIQUES (4).

Les médicaments de la classe précédente permettent au médecin de gouverner le rhythme et l'ordre des fonctions et de créer ainsi, comme je l'ai dit, une physiologie temporaire,

(1) De à, priv., δίψα, soif.

favorable au but qu'il poursuit. Les médicaments nosopoiétiques lui permettent de susciter une pathologie artificielle, et également temporaire, à la faveur de laquelle les opérations morbides spontanées prennent des tendances meilleures.

Les divisions de cette classe sont aussi nombreuses que le sont les sortes de mouvements morbides qu'il nous est donné de provoquer dans l'économie. Elles sont donc indiquées d'elles-mêmes et parfaitement naturelles.

§ 1. - Médicaments hyperhémiants.

Nous pouvons, à l'aide de médicaments secondés par le régime qui leur convient (je ne sépare jamais, dans ma pensée, ces deux conditions), produire des fluxions d'organes ou de tissus qui agissent par antagonisme sur des fluxions plus dangereuses, lesquelles existent ou sont imminentes.

Les agents qui sont susceptibles de produire ces fluxions, se groupent en trois catégories :

Io Fluxionnants cutanés qui se confondent avec les agents susceptibles de produire un érythème artificiel et dont je parlerai bientôt;

IIº FLUXIONNANTS INTESTINAUX (tous les purgatifs et principalement les purgatifs résineux à petites doses);

IIIº FLUXIONNANTS UTÉRO-OVARIENS: tous les emménagogues divers (rue, sabine, armoise, safran, apiol).

§ 2. - Médicaments phlogogénétiques.

Je donne ce nom aux médicaments à l'aide desquels nous pouvons réaliser des inflammations à siége choisi, à limites mesurables, à tendances favorables. Les plaies et les mu-

⁽²⁾ Debout, De l'emploi du sel de prunelle ou cristal minéral dans la polydipsie. Bullet. de thérap., t. XLVIII, p. 97.

⁽³⁾ Fonssagrives, Dict. encyclop. des sc. midic., Paris, MDCCCLXVII. 1re série, t. V. Art. APHRODISIE et ANAPHRODISIAQUES.

⁽⁴⁾ De γόσος, maladie, ποίειν, faire, créer.